



RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00618

Numéro SIREN : 792 890 444

Nom ou dénomination : SARL TRIOLET CARROT

Ce dépôt a été enregistré le 26/06/2017 sous le numéro de dépôt 5358

Désignation de l'entreprise : SARL TRIOLET CARROT			Néant			
Adresse de l'entreprise : ZA LE PERTHUIS 42220 ST SAUVEUR EN RUE						
Numéro SIRET* : 79289044400013						
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12			Durée de l'exercice précédent* : 12		Ex. N-1 clos le : 31/12/2015	
Exercice N, clos le : 31/12/2016						
ACTIF			Brut 1	Amortis.-Provisions 2	Net 3	Net 4
I	Immobilisations - Fonds commercial*	010	20 000	012		20 000
M	Incorporelles - Autres*	014		016		
M	Immobilisations corporelles*	028	18 731	030	15 004	3 727
	Immobilisations financières* (1)	040		042		4 380
Total I (5)		044	38 731	048	15 004	23 727
C	Stocks - Mat. 1ères, appros en cours de prod.*	050	4 192	052		4 192
I	- Marchandises*	060		062		
R	Avances et acomptes versés sur cdes	064		066		
C	Créances - Clients et comptes rattachés*	068	2 970	070		2 970
U	(2) - Autres* (3)	072	6 490	074		6 490
L	Valeurs mobilières de placement	080		082		
A	Disponibilités	084	15 630	086		15 630
N	Charges constatées d'avance*	092		094		
Total II		096	29 282	098		29 282
Total général (I + II)		110	68 013	112	15 004	53 009

PASSIF			Ex. N Net 1	Ex. N-1 Net 2
K	Capital social ou individuel*	120	1 000	1 000
	Ecart de réévaluation	124		
P	Réserve légale	126	100	100
R	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont rés. relative à l'achat d'œuvres d'art* (31))	132	552	616
P	Report à nouveau	134		
R	Résultat de l'exercice	136	2 328	-64
E	Provisions réglementées	140		
Total I		142	3 981	1 652
Provisions pour risques et charges		Total II		154
D	Emprunts et dettes assimilées (4)	156	16 272	20 461
E	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164		
T	Fournisseurs et comptes rattachés* (4)	166	19 879	9 064
T	Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés Ex. N : 169 2 346)	172	12 878	14 735
E	Produits constatés d'avance	174		
Total III		176	49 029	44 260
Total général (I + II + III)		180	53 009	45 912
R	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		11 934
N	(2) Dont créances à plus d'un an	197		2 485
V	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		
	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(5) Coût revient des immos acquises ou créées au cours de l'exercice*	182		
	Prix de vente hors TVA des immob cédées au cours de l'ex.*	184		

* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2033-NOT.

						Néant	
Désignation de l'entreprise :				SARL TRIOLET CARROT			
A - RESULTAT COMPTABLE				Exercice N, clos le (1)		Ex. N-1, clos le (2)	
				31/12/2016		31/12/2015	
P	Ventes de marchandises*	dont export	209	210			
R	Production vendue biens	et livraisons	215	214	192 851	101 550	
O	Production vendue services*	intracommunau.	217	218	7 223	13 505	
D	Production stockée* (variat* stock produits intermédiaires, finis et en cours prod.)			222			
	Production immobilisée*			224			
E	Subventions d'exploitation reçues			226			
X	Autres produits			230	4	2 804	
P	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	200 078	117 859	
C	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234			
H	Variation de stock (marchandises)*			236			
A	Achats de matières 1° et autres approvisionnements* (y compris droits douane)			238	113 741	48 120	
R	Variation de stock (matières 1ères et approvisionnements)*			240		559	
G	Autres charges externes* (dont crédit bail :			242	29 560	27 521	
E	- mobilier	- immobilier					
S	Impôts, taxes et versements assimilés (dt CET* :	243	787	244	787	777	
	Rémunérations du personnel*			250	49 389	35 849	
E	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252			
X	Dotations aux amortissements*			254	3 138	4 289	
P	Dotations aux provisions			256			
L	Autres charges (dt prov. fisc. implant. ciales étranger)	259		262	4	9	
O	(dt cotisations versées aux org. syndicales et professionne	260					
	Total des charges d'exploitation (II)			264	196 619	117 125	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	3 459	734	
	Produits financiers	(III)		280			
D	Produits exceptionnels	(IV)		290			
I	Charges financières	(V)		294	649	798	
V	Charges exceptionnelles	(VI)		300	21		
	Impôts sur les bénéfices*	(VII)		306	360		
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	2 328	-64	
B - RESULTAT FISCAL				312	2 328	314	
Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit col.2							
R	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
E	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres am. non déductibles			318			
I	Provisions non déductibles*			322			
N	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324	360		
T	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330			
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248				
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							
	Entreprises nouvelle (44 sexies)	986					342
	Zone franche urbaine (44 octies et 44	987					
	Zone restruct. défense (44 terdecies)	127					
	Zone revitalisation rurales (44 quindécies)	138					
	Reprise d'entre. en difficulté (44 septies)	981					
	Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989					
	Dont : ZFA (44 quaterdecies)	345					350
	Dont : investissements outre-mer	344					
	Dont : créance due au report en arrière du	346					
	Déduct. exception. (art 39 decies)						
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DEFICITS Bénéf. col.1, Déficit col.2				352	2 688	354	
D	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)			356			
E	Déficits antérieurs reportables* :					360	290
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DEFICITS Bénéf. col.1, Déficit col.2				370	2 398	372	

ANNEXE

- **Règles et méthodes comptables**
- **Notes sur le Bilan Actif**
- **Notes sur le Bilan Passif**
- **Engagements financiers et autres informations**

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2016

Durée : 12 mois

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

OPTIONS RETENUES

	Date de première option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
des titres de participation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
des autres titres immobilisés et des titres de placement		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Coûts d'emprunts activables		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice				
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
montant comptabilisé en charges pour l'exercice				

ACTIF IMMOBILISE

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	20 000			20 000
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 272	1 765		10 037
Autres immobilisations corporelles et avances et acomptes	8 424	720	450	8 694
Immobilisations financières.....				
Total.....	36 696	2 485	450	38 731

Amortissements	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 751	1 199		7 950
Autres immobilisations corporelles...	5 565	1 939	450	7 054
Total.....	12 316	3 138	450	15 004

Dépréciations de l'actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....				
Immobilisations financières.....				
Total.....				

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**Frais d'établissement :**

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement...		
Frais d'augmentation de capital...		

Fonds commercial :

Hors droit au bail, il s'élève à :	20 000	
Eléments achetés.....		20 000
Eléments réévalués.....		
Eléments reçus en apport.....		

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et provisions	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement**Immobilisations non décomposées :**

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	structure		composants	
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels	L	24 à 60 mois				
Autres immobilisations corporelles	L	24 à 48 mois				

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

AUTRES POSTES DE L'ACTIF

- STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production sans prise en compte du coût de la sous-activité.

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements	4 192	4 192	4 192	4 192
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total.....	4 192	4 192	4 192	4 192

Dépréciation des stocks	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total.....				

- CREANCES, DISPONIBILITES ET COMPTES DE REGULARISATION

Créances représentées par des effets de commerce Non recensé

Clients.....
Autres créances.....

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....			
Actif circulant et charges constatées d'avance.	9 460	9 460	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Immobilisations financières.....
Clients et comptes rattachés.....
Autres créances.....
Disponibilités.....

Charges constatées d'avance :

Cette rubrique ne contient que des charges ordinairement liées à l'exploitation normale de l'entreprise

Dépréciation des créances et autres postes d'actif

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Créances				
Autres postes d'actif.....				
Total.....				

3 NOTES SUR LE BILAN PASSIF**Capital social (actions ou parts) :**

	Nombre	Valeur nominale
Titres en début d'exercice.....	10	100,00
Titres émis.....		
Titres remboursés ou annulés.....		
Titres en fin d'exercice.....	10	100,00

Provisions :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions règlementées.....				
Provisions pour risques & charge				
Total.....				

Etat des dettes :

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit.....	16 272	4 338	11 934	
Dettes financières diverses.....				
Fournisseurs.....	19 879	19 879		
Dettes fiscales et sociales.....	4 164	4 164		
Dettes sur immobilisations.....				
Autres dettes.....	8 714	8 714		
Produits constatés d'avance.....				
Total.....	49 029	37 095	11 934	

Dettes représentées par des effets de commerce :

Non recensé

Dettes financières.....	
Fournisseurs.....	
Autres dettes.....	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan :

Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit.....	
Emprunts et dettes financières diverses.....	
Fournisseurs.....	
Dettes fiscales et sociales.....	3 709
Autres dettes.....	

Produits constatés d'avance :

Cette rubrique ne contient que des produits ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise

--

4 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

Non recensé

Poste de dette concerné	Montant de la dette	Nature des sûretés	Valeur nette comptable des biens donnés en garantie

Engagement donnés

Intérêts sur emprunts.....	1 066
Avals et cautions.....	
Autres engagements donnés.....	

Engagements réciproques

Non recensé

Effets escomptés non échus.....	
Crédit-bail mobilier.....	
Crédit-bail immobilier.....	
Locations longue durée.....	
Autres engagements réciproques.....	

Engagements reçus

Non recensé

Avals et cautions.....	
Autres engagements reçus.....	

Autres informations significatives

Non recensé

--

SARL TRIOLET CARROT
ZA LE PERTHUIS

42220 ST SAUVEUR EN RUE

DOCUMENTS FISCAUX

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

TRIOLET CARROT
Société à Responsabilité Limitée
Capital social : 1 000 Euros
Siège Social : ZA du Perthuis - 42220 SAINT SAUVEUR EN RUE
792890444 RCS St Etienne

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 8 JUIN 2017

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT

Le 8 Juin à 15 heures

Les associés de la Société TRIOLET CARROT , société à responsabilité limitée au capital de 1 000 €, divisé en 10 parts sociales de 100 € chacune,

Se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social,

Sur convocation verbale faite par la gérance plus de quinze jours avant la date de la présente Assemblée, à chaque associé.

L' Assemblée est présidée par Monsieur Alain TRIOLET.

Parmi tous les associés désignés ci-dessous, sont présents ou représentés ceux à côté du nom desquels est apposée leur signature ou celle de leur mandataire :

-Monsieur TRIOLET Alain propriétaire de CINQ PARTS	5 parts
-Monsieur CARROT Joris propriétaire de DEUX CENT CINQUANTE PARTS	5 parts
TOTAL EGAL AU NOMBRE DE PARTS COMPOSANT LE CAPITAL SOCIAL : DIX PARTS	----- 10 parts

Monsieur le Président constate que le quorum légal et statutaire est atteint.

L' Assemblée étant ainsi en mesure de délibérer valablement est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur le Président dépose devant l'Assemblée et met à la disposition de ses membres :

- Le rapport de gestion de la gérance.
- Le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce.
- Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016.
- Un exemplaire des statuts.

Puis, Monsieur le Président déclare que le texte des résolutions proposées ainsi que les rapports et les documents comptables ci-dessus visés, à l'exception de l'inventaire, ont été communiqués aux associés le jour de la convocation et que l'inventaire a été tenu à leur disposition au siège social depuis cette date.

L' Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le Président rappelle ensuite que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion de la gérance
- Approbation des compte annuels et affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ; quitus à la gérance
- Lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce. Approbation des dites conventions
- Questions diverses.

Puis, Monsieur le Président donne lecture des comptes annuels, du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce.

Personne ne demande à intervenir.

Monsieur le Président met alors aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne acte à la gérance de ce que les dispositions légales concernant la convocation de l'assemblée et la communication des comptes annuels et autre documents prévus par la loi ont été bien observées et, notamment, la mise à la disposition des associés pendant les quinze jours qui ont précédé l'assemblée de l'inventaire soumis à son approbation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance, approuve le dit rapport ainsi que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 tels qu'ils ont été présentés par la gérance et qui font apparaître un résultat bénéficiaire de 2 328,41 € qu'elle décide d'affecter de la manière suivante :

- Autres réserves : 2 328,41 €

Conformément aux dispositions fiscales en vigueur, nous vous rappelons qu'aucun dividendes n'a été distribués aux titres des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier à la gérance de l'exécution de son mandat durant l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, décide :

-de ratifier le montant de la rémunération allouée à Monsieur TRIOLET Alain en compensation de ses fonctions de gérant, au titre de l'exercice écoulé, soit 13 600€, outre la prise en charge des cotisations sociales obligatoires (CSG et CRDS comprises), soit 8 643€, et facultatives soit 4 604€.

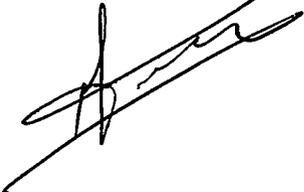
-de ratifier le montant de la rémunération allouée à Monsieur CARROT Joris en compensation de ses fonctions de gérant, au titre de l'exercice écoulé, soit 13 600 €, outre la prise en charge des cotisations sociales obligatoires (CSG et CRDS comprises), soit 7 422 €, et facultatives soit 1 519 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité, étant ici précisé que l'associé intéressé n'a pas pris part au vote.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est déclarée levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal, signé après lecture, par les associés présents.

Monsieur TRIOLET Alain



Monsieur CARROT Joris

